

## Interprofessionnalité et partage d'expérience



Editorial

La CCEF repose sur l'interprofessionnalité et l'échange afin de permettre aux professionnels libéraux de progresser face aux mutations de nos métiers. Notre projet est bien de développer une communauté d'expertises complémentaires, en élargissant notre compétence technique par le partage de nos expériences.

Après le lancement d'une nouvelle image et de nouveaux outils de communication, nous souhaitons canaliser, faire vivre et diffuser vos contributions à travers notre lettre d'information.

"CONVERGENCE" évoque le rassemblement des professionnels du chiffre, du droit, de la finance et de la recherche autour des métiers de l'expertise financière et du conseil aux entreprises et aux particuliers.

Ce numéro préfigure nos futures "thématiques" CCEF qui régulièrement traiteront un thème lié à nos métiers pour devenir un véritable support technique d'accompagnement de vos missions d'expertise financière et de conseil.

Nous espérons que cette initiative répondra à vos attentes. Nous sommes à votre disposition pour recueillir vos remarques et commentaires car naturellement, cet outil de communication est votre outil et nous attendons avec impatience vos contributions pour faire vivre ensemble et grandir les valeurs de la CCEF.

Gérard VARONA  
Président de la CCEF

Nous vous proposons dans ce premier numéro de Convergence des éléments d'actualité, puisque sa parution a lieu dans le cadre de la convention nationale de la CCEF dont le thème central cette année traite de la transmission des PME. Cette convention est le fruit des travaux menés par la commission "Evaluation / Fusion acquisition", animée par Jean-François Pansard et Daniel Manon.

Nous vous proposons d'autre part une première "thématique" de la CCEF, à travers une fiche technique permettant de déterminer efficacement dans une PME un taux d'actualisation pour évaluer les actifs. Ce travail est résumé et fera l'objet de développements dans les cahiers futurs.

Ces deux sujets témoignent de la volonté de la CCEF de favoriser les échanges d'expériences entre ses membres, et d'autre part, d'ouvrir la compagnie à d'autres compétences comme les chercheurs et universitaires, dont les travaux sont porteurs de projets favorisant le développement de nos missions et permettant d'anticiper les mutations futures de nos pratiques professionnelles.

Nous espérons que cette lettre, en écho avec la convention nationale et en prolongement du travail de la commission Evaluation / Fusion et acquisition, répondra à vos attentes. La diversité et la qualité de l'ensemble des intervenants montrent encore une fois que la coordination des actions et des hommes sur des projets communs comme la transmission d'entreprises, est le moteur indispensable au développement de nos cabinets pour le meilleur bénéfice des clients.

Lionel ESCAFFRE  
Professeur associé à l'Université d'Angers  
Commissaire aux Comptes

